

PRIX DE L'ABONNEMENT

payable d'avance.

Lyon, 40 fr. pour l'année.
 — 11 pour 6 mois.
 — 6 pour 3 mois.
 Département du Rhône, 24 fr.
 Hors du département, 22 fr. pour
 l'année, et dans les théâtres,
 20 c. par numéro.



L'ARTISTE

en province,

(ENTR'ACTE LYONNAIS),

JOURNAL DES THÉÂTRES, DE LA LITTÉRATURE ET DES BEAUX-ARTS,

Avec Portraits et Dessins lithographiés par les premiers Artistes, Musique de piano et Romances composées pour le Journal,
 et délivrés gratuitement aux Abonnés.

L'ARTISTE,

Journal petit in-folio,
 imprimé avec luxe; Table et
 Couverture;

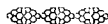
Formant un beau volume
 Album à la fin de l'année;

Paraît tous les Dimanches,
 et se vend dans les Théâtres.

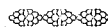
On s'abonne, à Lyon, au Bureau du Journal, rue de la
 Préfecture, 6; — chez Gourdon, libraire, rue Lafont, 4;
 — chez Louis Perrin, imprimeur, rue d'Amboise, 6;
 — et chez Chevalier et Dizier, place de l'Herberie.

Les abonnements et les insertions sont reçus, à Paris,
 à l'Office-Correspondance de Auguste de Vigny, place de
 la Bourse, 5; dans les départements, chez tous les direc-
 teurs des Postes. — Affranchir les lettres et les annonces.

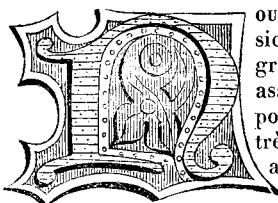
Les avis et les réclamations doivent être adressés à
 Lyon, au Bureau central, rue de la Préfecture, 6. —
 Prix des annonces, 25 c. la ligne. — On traite de gré
 à gré pour les annonces d'une certaine étendue.



Nous prions nos abonnés de considérer la Romance que contenait
 notre dernier numéro, comme nulle et non avenue. Quelques erreurs
 ont échappé à la gravure, malgré tous nos soins, et nous ne voulons
 pas que ces erreurs subsistent. En conséquence, nous nous occupons
 d'un nouveau tirage, et nous ferons parvenir à nos abonnés un second
 exemplaire de cette Romance rectifié. Ceci ne change rien à l'ordre
 habituel de nos publications.



De la Physiologie du Chant.

(2^e Article) (1).

Nous sommes avertis que dans le monde mu-
 sical quelques personnes ont témoigné une
 grande surprise de ce que nous avons été
 assez hardis, nous qui sommes du métier,
 pour oser prendre l'initiative sur les questions
 très irritantes, il faut l'avouer, que nous
 avons abordées. Beaucoup plus étonnés nous-
 mêmes de la surprise de ces quelques per-
 sonnes, nous prendrons la liberté de leur demander si elles eussent
 préféré qu'un pareil sujet fût traité par MM. tels ou tels, marchands
 bonnetiers ou huissiers-priseurs? et dans l'attente d'une réponse ad-
 missible, nous leur dirons que pour nous, qui avons le malheur de
 croire que chacun ne doit parler que de ce qu'il connaît bien, nous
 avons foi en l'art que nous professons, que cet art est notre religion,
 et que, nos principes réglant nos opinions, nous regardons comme
 indignes de se poser comme les disciples ou les apôtres de cet art
 que nous respectons, ceux qui le gaspillent ou le méprisent.

Convaincus d'ailleurs que quelques hommes éclairés, praticiens
 ou autres, attachent une certaine importance à ce que nous pour-
 suivions nos observations, nous les continuerons avec sang-froid,
 avec loyauté, et nous irons droit à notre but, certains que les opinions
 consciencieuses et honnêtes se joindront à la nôtre. Si par malheur,
 et comme cela est inévitable, quelques susceptibilités s'éveillent, si
 quelques intérêts se trouvent froissés, nous répéterons que nous ne
 connaissons pas d'autres moyens de dissiper les erreurs du public
 qu'en les lui signalant clairement et hautement. Nous redirons encore:
 Qui, nous sommes du métier, et c'est précisément pour cela que
 nous nous permettons d'en parler, et quand, par ce motif même,
 on nous conseillera de nous abstenir, nous inviterons à formuler un
 peu plus clairement cette opposition, qui se bornera probablement à
 cette logique naïve d'un certain connaisseur, qui nous disait: *Vous
 ne pouvez pas être compétent, parce que vous êtes trop compétent.*
 Il faut avouer que M. de la Palisse n'était pas plus fort.

Donc encore une fois, et pour toutes, nous n'avons dans cette
 poursuite qu'un seul et unique intérêt, l'intérêt le plus élevé, celui
 des bonnes doctrines de l'art, et celui-là seul est sérieux et respectable.

Dans un précédent article, nous avons donné quelques lignes
 extraites de l'ouvrage de M. Stéphen de la Madeleine et de son cha-
 pitre des *Professeurs de chant*. Cette catégorie de certains maîtres si
 bien signalés, et que le lecteur aura sans doute aussitôt reconnus,
 n'est malheureusement pas la seule redoutable à l'enseignement; il
 en est encore une autre tout aussi funeste, c'est celle de MM. les
 instrumentistes, pour lesquels, nous le déclarons bien vite, nous
 professons toute l'estime, toute la considération auxquelles ils ont
 droit, en ce qui concerne leur spécialité personnelle. Mais nous nions,
 et nous pourrions le prouver au besoin, que ce genre d'artistes soit

apte à l'enseignement du chant. Nous irons même plus loin encore:
 c'est que, la première leçon, *ils ne sauraient la donner*. Poussés quel-
 quefois par une position précaire, et l'amour-propre aidant, violon,
 basse, clarinette, basson, cornet à piston, etc..., ne pouvant suffire
 isolément à grouper autour d'eux un nombre d'écopiers indispensable,
 et qui, comme artistes, rougiraient de descendre à d'autres ressources
 pour améliorer des conditions d'existence trop souvent insuffisantes;
 ceux-là, disons-nous, se font professeurs de chant! Certes! on doit
 plaindre chez ces quelques artistes une semblable nécessité, mais
 plaignons surtout leurs élèves (leurs élèves de chant).

Et veut-on avoir la preuve de ce que nous avançons? examinez un
 instant quelques-uns de ces écopiers; demandez-leur une émission de
 voix convenable, des sons posés, égalisés, une bonne accentuation
 de la phrase musicale; demandez-leur aussi de vocaliser proprement
 trois lignes d'une méthode de chant quelconque, ou bien moins en-
 core que tout cela; invitez-les tout simplement, maître ou élève, à
 vous faire entendre une gamme ascendante et descendante, et alors
 vous aurez la mesure de leurs capacités vocales: car, si une de ces
 premières conditions du chant est remplie, nous consentons à avouer
 que nous nous sommes trompés.

Et nous en appelons ici à la bonne foi de ces nombreuses familles
 qui, exploitées pendant des années et fatiguées de tous ces efforts de
 médiocrité dont on entoure leurs enfants, ont eu le bon esprit et le
 bonheur de mettre la main sur un véritable professeur de chant; nous
 les adjurons de dire en temps et lieu quel a été, en comparant les deux
 enseignements, le sentiment que leur a inspiré le maître primitif.

Nous savons très bien qu'à l'instar de certain personnage bouffon
 d'un gai vaudeville, il y a des gens qui vous disent qu'on peut être
 un excellent professeur et ne pas savoir exécuter! Nous connaissons
 même des hommes de sens, d'esprit même, ou du moins qui passent
 pour en avoir, qui s'occupent aussi de chant, et qui s'en proclament
 les soutiens, affirmer très sérieusement qu'on peut très bien chanter
 sans jamais avoir appris, et qu'il suffit d'avoir entendu chanter les
 autres!.....

Sans suivre plus loin le raisonnement de ces partisans du système
 du *Mari de la Dame de cœur*, nous leur dirons simplement et fran-
 chement que cette opinion est absurde; que tout professeur doit
 prêcher d'exemple, et bien prêcher; que dans les arts, tout comme
 dans les sciences, on ne peut rien savoir sans avoir bien appris; que
 le plus haut enseignement, et l'enseignement de l'exemple, est tou-
 jours le meilleur; qu'en tout il est un fonds d'éducation indispen-
 sable, sans lequel la plus parfaite organisation reste toujours embar-
 rassée vis-à-vis de l'exécution; et que, sous peine de rester, sinon
 dans l'ignorance, du moins dans la médiocrité, on ne peut impunément
 s'y soustraire.

Nous qui proclamons cette nécessité pour *l'enseignement du chant*,
 nous soutenons, et nous soutiendrons toujours, que celui-là qui n'a
 pas par-devers lui l'autorité d'une éducation spéciale, c'est-à-dire qui
 n'a pas travaillé sa propre voix, qui n'en connaît pas anatomique-
 ment et physiologiquement les organes, qui n'a pas lui-même une
 bonne vocalisation, dont l'accentuation et la prononciation ne sont
 pas irréprochables, ne peut être accepté comme professeur de chant;
 qu'il est temps enfin en 1844 de renvoyer à l'école ces gens qui pré-
 tendent instruire leurs semblables, et auxquels l'exemple des artistes
 qui se respectent devrait faire monter la rougeur au front!.... Car
 ont-ils jamais vu un Kalkbrenner, un Listz, un Baillot, un Tulou,
 un Bériot ou un Brod, concevoir l'idée ébouriffante de se faire pro-
 fesseurs de chant? et sans aller au loin chercher des exemples, nous
 pourrions citer autour de nous des artistes d'un haut mérite, dont le
 talent bien reconnu fut quelque temps peu apprécié, et qui, forcés
 de se créer des ressources étrangères à leur spécialité, n'ont pas dé-
 daigné de descendre à l'accord des pianos: honneur à ces hommes
 qui, décidés à ne pas mentir à leur conscience, ont préféré se livrer
 un instant à un état au-dessous d'eux, plutôt que d'en imposer dans
 un art qu'ils ignoraient!

R^{te}.

(La suite prochainement.)

(1) Voir notre numéro du 2 mai.

GRAND-THÉÂTRE.

M. Artot.

QUELQUES mots préliminaires sur l'artiste dont nous avons à apprécier le talent ne seront peut-être pas inutiles. Ce que quelques-uns connaissent fort bien, il est bon que tout le monde le sache quand il s'agit d'une réputation.

Joseph Artot est né à Bruxelles en février 1815.

Fort jeune encore il a eu pour premier maître, en musique, son père, premier cor au grand-théâtre de cette ville. A cinq ans, Joseph Artot solfistait avec facilité, et, en dix-huit mois d'études sur le violon il fut en état de se faire entendre dans un concerto de Viotti. Snel, premier violon solo, lui donna des leçons et l'envoya ensuite à Paris où le jeune Artot fut reçu page de la chapelle royale. A neuf ans, il était dans la classe et sous la direction de Kreutzer aîné jusqu'en 1826, c'est-à-dire jusqu'à la mort de ce maître. Auguste Kreutzer remplaça son frère auprès de Joseph Artot comme professeur et comme ami, le prit en affection, et à douze ans l'élève remportait le second prix de violon et le premier prix l'année suivante. Depuis ce temps, à part quelques mois de service dans l'orchestre de théâtres lyriques de Paris, Artot a visité Bruxelles, Londres et le midi de la France. Comme auteur, il a écrit, outre des airs variés, des quatuors pour violon, et un quintetto pour piano, deux violons, alto et basse.

Tels sont les détails connus sur un homme qui, fort jeune encore, a su conquérir une réputation d'élite comme instrumentiste.

M. Artot se distingue avant tout par un chant pur et expressif. L'attitude du violoniste est grave, posée, et le jeu de son archet a une solution de continuité tout-à-fait caractéristique; cet archet serre l'instrument de près, l'étreint avec force, appuie même, quand il chante, avec trop de ténacité, et il y a des moments, dans le paroxysme de la passion par exemple, où il agit assez puissamment pour paraître tourmenter le violon et lui faire rendre des sons rauques et pleureurs. Les doubles cordes sont d'une grande justesse. Le *staccato* est l'opposition obligée, chez notre artiste, du chant et de l'expression; seulement M. Artot obtient le *staccato* par un mouvement de l'avant-bras qui ne nous semble pas devoir amener les meilleurs résultats.

Le chant d'Artot a passé en proverbe; il chante sur le violon comme Batta sur le violoncelle, c'est la même manière, c'est la même méthode de phraser, et si vous voulez un pendant à M. Artot, comme genre, prenez Batta. Il y a des esprits chagrins que rien ne contente, les critiques par exemple, qui ne reconnaissent pas dans ce système la grande école du violon, qui trouvent que le noble instrument est destiné à autre chose qu'au chant pur et simple, et qui demandent à un violoniste complet mieux qu'une phrase de Richelmi. Nous ne contesterons pas ces critiques, et nous voulons bien exiger comme eux une manière large et grandiose et non pas seulement une spécialité. Cependant il faut convenir que M. Artot séduit et entraîne, et si nous donnons place à nos réflexions, c'est que, tout en nous posant comme les partisans très prononcés du chant, de l'expression, de la phrase mélodique, nous ne sommes pas fâchés parfois de trouver de l'ombre au tableau.

On a remarqué que le chant d'Artot énerve et oppresse; on retient son souffle, on écoute avec son âme, on ne respire pas, et la force manque à l'auditeur pour attendre la terminaison de ces phrases si gracieuses, mais trop finies peut-être, les derniers sons de ces notes mignardes d'une délicatesse infinie que l'oreille suit avec inquiétude, qui vont se perdre insensiblement dans le silence, et qu'on n'entend pas expirer. Nous ne savons si c'est là un défaut d'exécution, et nous ne formulons pas ici un blâme, mais nous disons l'impression que nous éprouvons.

L'*Hommage à Rubini* est le meilleur morceau d'Artot, qui nous y a rappelé les meilleurs jours du grand chanteur. La cavatine de Pacini que Rubini affectionne tant, et l'air du 4^e acte des *Puritains*, cette plainte sublime, Artot les rend avec une âme, une expression, une pureté et une exactitude de reproduction désespérantes. Si les grands maîtres n'ont point encore voulu compter Artot comme un des leurs, si l'on doit hésiter encore à le placer sur le rang des Baillot, des Bériot et autres, Artot n'en est pas moins un instrumentiste habile, un excellent musicien, un violoniste de premier ordre, et le reste n'est pour lui sans doute qu'une affaire de temps.

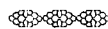
Le public, il faut bien le dire, n'est point venu aux deux concerts de M. Artot, mais ceux qui étaient là l'ont applaudi et reçu comme un grand artiste qu'il est. Peut-être qu'à son troisième concert Artot ferait bien de paraître seul dans un entr'acte du spectacle, et autant de fois qu'il aura l'intention d'exécuter des morceaux, puisqu'aussi bien il n'y a pas moyen jusqu'à nouvel ordre de donner un concert ailleurs qu'au théâtre. Ceci nous amène à constater le dévouement des artistes qui, une seconde fois après la première, ont bien voulu entourer M. Artot. Malliot, Audran qui a redit la romance de *Guido*, Junca dans l'air du *Siège de Corinthe*, et Lesbros dans celui de *Piquillo*, ont fait preuve de tout le mérite que nous leur connaissons et en même temps d'une grande abnégation personnelle.

La comédie vit de *Tartuffe*, des *Folies amoureuses* et du *Mari de la Veuve*. Cécicourt, le jeune-premier, a fait ses trois éprou-

ves dans la première et la troisième de ces pièces, et dans le *Verre d'eau*. Cet acteur suffisant, excellent même pour le vaudeville, n'a ni la tenue, ni la diction de la comédie. Il a joué le *jeune mari* avec bon sens peut-être, mais comme un homme qui ne se doute pas de ce rôle si brillant, où il faut tant d'entrain et d'élégance. Et puis le *jeune mari* est-ce bien un *jeune premier*? Sans compter tout ce que nous aurions encore à dire..... Mais la comédie!..... qui est-ce qui s'en occupe?

E. L.....R.

P. S. — Ce soir, vendredi, Mlle Dubreuil débutait par le rôle d'Alice. Cette jeune personne a la voix fraîche, pure, d'un timbre gracieux. C'est un *soprano* franc qui monte avec facilité, et qui a le précieux avantage de prendre une extension de volume à mesure qu'il s'empare des registres élevés. Mlle Dubreuil est de plus fort jolie personne, ce qui ne contribuera pas peu sans doute à son succès.



THÉÂTRE DES CÉLESTINS.



Les représentations à bénéfice sont bavardes et menteuses comme de vieilles coquettes; leur principal attrait consiste dans l'affiche, et presque toujours elles promettent plus qu'elles ne peuvent tenir. « J'ai conservé pour vous des jouissances neuves, inconnues... » crie au passant ébahi le grotesque placard jaune. « Montez; au prix modique de 4 fr. 50 c. je vous vendrai un plaisir de cinq heures; et même, si « en sortant vous n'êtes pas satisfait... on gardera votre argent à la « porte. » Comment résister? Le passant, épressé, paie et tend les bras; mais, nouveau Tantale, il voit la nouveauté, le plaisir promis, échapper à sa poursuite. Cette histoire de nos déceptions est vieille comme l'espérance, et vivra toujours avec elle. Ingrats et aveugles que nous sommes! pourquoi toujours nous en plaignre? La joie c'est l'illusion, et le plus sage est de rire de nos mécomptes. Ainsi nous avons dit et fait à la représentation de mardi dernier: serait-ce à tort?

Le père Marcel, vieux sergent de l'Empire, possède deux fils et un rhumatisme: ceci est la partie la mieux établie de sa fortune, et nous comprenons sans peine que tous ne la trouvent pas suffisante. L'aîné des fils surtout s'agit dans les rêves de l'ambition. Ce malheureux étudiant en médecine s'est épris d'une passion violente... — Pour la médecine, sans doute? — Non, mais pour une jeune fille. Déjà tout va pour le mieux dans cet amour d'adolescent: en échange d'un bouquet et d'un ruban vert, l'amie a donné sa rose au jeune homme; le reste viendra quand et comme il pourra. — O Florian, chanteur candide des tendresses pastorales, que n'as-tu connu le fils aîné du père Marcel! nous eussions vu sortir de ta plume la seconde édition du berger Némorin. — Par malheur, la jeune fille est noble et riche; pour obtenir sa main, il faudrait au moins présenter un commencement de fortune; et l'amant, devenu silencieux, semble rouler en sa tête de sinistres pensées.

Or, il arrive qu'une nuit le père Marcel fait saisir un homme surpris à l'escalade d'un mur; cet homme se trouve être le fils du vieux sergent, et la justice fait peser sur lui l'accusation de tentative de vol. Grand désespoir dans la famille! Marcel vole chez le juge d'instruction. Près de ce magistrat honorable se trouve la noble dame, mère de la jeune fille à la rose, et le dialogue s'engage... A ce moment si plein d'intérêt et de pathétique, nous sommes forcés d'interrompre notre récit.

Mad. Legaigneur, — la grande dame, — s'évanouit sérieusement, et la toile se baisse. Ce n'est pas nous qui songerons à critiquer ce dénouement impromptu. Mad. Legaigneur est femme d'esprit; elle a compris que ce vaudeville à l'escalade l'exposait à une chute, et plus que jamais nous pensons que l'évanouissement des femmes arrive toujours à propos pour être favorable.

— Voici venir *l'Argent*, *la Gloire et les Femmes*, vaudeville en cinq actes du théâtre des Folies-Dramatiques, par MM. Cogniard. Nous sommes portés en plein boulevard, et les tréteaux de l'ineffable Débureau sont relevés. Place au gros rire! vraiment il est fâcheux que cette pantalonnade ne soit pas venue deux mois plus tôt; le théâtre des Célestins eût alors présenté le digne pendant du sans-gêne de notre *Rotonde*. Ici, point de vraisemblance, point de transitions, point d'art, point de style. Eh bien, oui! par exemple! MM. Cogniard en ont-ils besoin? et leur théâtre n'est-il pas celui des *Folies*? Ce qu'il leur faut, c'est la résurrection des *pierrrots* et des *arlequins*. Aussi, de tout l'arsenal des vieilles farces grossières, rien ne manque: coups de poing, seaux d'eau jetés des balcons sur la tête des troubadours, attaque de voleurs, décharge d'artillerie, tohu-bohu des corps-de-garde, et coups de pied appliqués juste à l'endroit où l'épine dorsale perd son nom, tout se retrouve. MM. Cogniard sont parvenus à surpasser en trivialité nos vaudevillistes les plus misérables. C'est, en quelque sorte, réaliser l'impossible.

Citons une seule des délicates plaisanteries de l'ouvrage. Le héros de la pièce surprend une lettre adressée par sa maîtresse à certain rival qu'il ne soupçonne pas. L'épître contient cette phrase d'exquise sensibilité: « Je t'attendrai cette nuit chez moi, m'entends-tu? » — « Dig-Dig, » s'écrie l'amant joué en présentant la lettre à son do-

mestique, « Dig-Dig, comprends-tu tu? ce tu me tue! » Nous ne crions pas que l'illustre créateur du père Turlututu ait jamais produit rien de comparable.

Quelque déplorable que soit cet ouvrage, on ne saurait nier cependant qu'il pousse à la grosse joie. Certaines personnes, honteuses d'avoir, durant trois heures, gaiement écouté tant de sottises bouffonnières, ont cru venger leur amour-propre en sifflant *l'Argent, la Gloire et les Femmes*; ces personnes ont sagement agi. Mais l'universalité du public a beaucoup ri, et nous trouvons qu'il s'est ainsi montré plus sage encore. Au théâtre, comme ailleurs, qui donc est encore assez innocent pour prendre tout au sérieux? La plupart des objets qui usent la vie de ce siècle ne sont que les épisodes d'une trop longue comédie; éloignons-nous de ceux qui tournent au drame, et sachons ne pas repousser les pages qui dérident nos fronts, même aux dépens du bon goût. Allons, messieurs, trêve de pruderie littéraire, ne dissimulez plus les éclats de rire sous les cris du sifflet. Voyez comme vous ressemblez à ces quasi-vertus, fardées et farouches, qui, placées devant les désinvolture sensuelles, se voilent la face afin de les observer plus à l'aise au travers des branches de leur éventail! La pièce atteint le *nec plus ultrà* du grotesque. « Tant « mieux! » doit dire le caissier du théâtre; « c'est ce qui la fera « vivre! »

MM. Barqui et Henri, Mlles Minié et Levasseur, s'y montrent intelligents artistes.

Du reste, il faut le dire, les sottises de la scène n'étaient pas le seul objet qui captivait la foule au théâtre; notre salle était parsemée de jeunes femmes vraiment fort jolies, et surtout pas trop sévères. Plus d'un inspecteur, — nous voulons dire plus d'un spectateur, — se trouvait enchaîné là par le prestige du sentiment et du regard; puis l'on prévoyait que, lorsque l'heure du départ serait venue, tant de charmes plus positifs se trouveraient encore! En effet, l'air énervant et tiède s'était imprégné de tous les subtils esprits d'un printemps amoureux; le croissant de la lune dardait ses cornes argentées sur la ville, et voguait comme une nacelle au milieu d'un océan bleuâtre; la nuit était bien belle, et les entretiens des couples égarés étaient bien tendres, les âmes bien communicatives, les séparations bien difficiles. Aussi combien de ces messieurs ne pourrions-nous pas citer, qui se sont efforcés de prolonger bien avant dans le tête-à-tête la contemplation commencée au théâtre!... Mais, halte-là! le compte-rendu des spectacles intimes n'est pas de notre domaine. La critique, cette messagère indiscreète, devrait avoir le bon esprit de s'arrêter toujours sur le seuil des privautés mystérieuses: il ne lui est pas donné de soulever les soyeuses tapisseries du boudoir.

M. Boulard est admis pour tenir aux Célestins l'emploi des pères nobles.

Jeudi la représentation du *Père Marcel* s'est complétée. L'étudiant en médecine est enfin reconnu simple voleur de cœur, et, par un revirement de fortune, il épouse sa bien-aimée. C'était bien la peine d'achever cet ouvrage vulgaire!

CONGRÈS SCIENTIFIQUE.

Le sujet est trop grave et de trop d'importance pour être détaillé en quelques lignes: seulement, et pour aujourd'hui, nous nous faisons un devoir avec toute la presse d'annoncer que la 9^e session du Congrès scientifique s'ouvrira à Lyon au mois de septembre prochain.

L'organisation de cette réunion savante est récente en France; elle est établie sur le modèle des congrès allemands et italiens, et dans le même but.

Au dernier congrès tenu à Besançon, M. de Caumont fut désigné par l'assemblée générale pour inviter les membres du congrès italien à envoyer une députation à celui qui doit siéger à Lyon dans trois mois. La proposition a été accueillie avec empressement, et les villes de Chambéry, Turin, Pise, Padoue, Florence, Naples, Milan, seront représentées ici par leurs députations.

Les opérations du Congrès scientifique sont divisées en 6 sections, dont une très minime partie seulement rentre dans notre spécialité. *L'Artiste* s'occupera de la physionomie du Congrès, du résultat des travaux, et, au nombre des questions posées dans la cinquième section, examinera les paragraphes suivants:

1^o Quelle influence morale et physique peut avoir sur la population lyonnaise l'existence d'un Cercle ou Athénée, tel que celui qui est actuellement en projet? (Dans ce Cercle viendraient se fondre le Cercle littéraire, le Cercle musical, la Société des Amis des arts, le Jockey-Club, etc.)

2^o Quelle est la plus belle époque de la littérature lyonnaise?

3^o L'introduction de la fabrique de soieries, par les Florentins, a-t-elle eu quelque influence sur les belles-lettres?

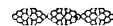
4^o Enfin, que sait-on de l'état de la musique dans le Lyonnais au XII^e et au XIII^e siècle?

Ce sont de ces sujets qui rentrent dans notre domaine, et que nous nous proposons de discuter.

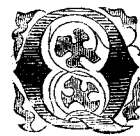
PROGRAMME

du Concert qui sera donné par M. MIRO,
au Foyer du Grand-Théâtre,
mercredi prochain 2 juin, à huit heures précises.

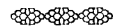
- 1^o Fragment du septuor de Beethoven;
- 2^o Air ajouté dans le 2^{me} acte de la *Juive*, chanté par M. ALEXANDRE;
- 3^o Fantaisie pour le piano, sur des motifs de *Guillaume Tell*, de Dhöler, et exécutée par M. MIRO;
- 4^o Air du *Serment*, chanté par Mad. MIRO-CAMOIN;
- 5^o Caprice pour violoncelle, composé et exécuté par M. Georges HAINL;
- 6^o *Exil et Patrie*, mélodie de Paër; *Bonheur de se revoir*, tyrolienne d'Amédée de Beauplan, chantés par M. LESROS;
- 7^o Grande Fantaisie pour le piano, sur des motifs de *Moïse*, de Thalberg, et exécutée par M. MIRO;
- 8^o Romances chantées par Mad. MIRO-CAMOIN;
- 9^o Nocturne et études pour le piano, de Dhöler, exécutés par M. MIRO.



On lit dans *l'Artiste* (de Paris) du 25 mai courant :



QUATRE grandes toiles représentant de magnifiques paysages historiques, attribuées à Mutian par quelques-uns, et à Gaspard Poussin par d'autres, ont été acquises par la Mairie de Lyon, de MM. A. Goudard fils et Plassard, d'après les conseils de M. Bonnefond, directeur de l'école de peinture. MM. Orsel, Perrin, Schnetz, directeur de l'Académie française des Beaux-Arts à Rome, ainsi que plusieurs autres artistes distingués, ont émis verbalement et par écrit leurs opinions au sujet de ces tableaux, et tous se sont accordés à les trouver extrêmement remarquables, soit comme composition, soit comme exécution. La dimension de ces tableaux ne permet pas à MM. Goudard et Plassard de s'en réserver la propriété; car deux ont 5 mètres 95 centim. de large sur 5 mètres 30 centim. de haut, et les deux autres ont 8 mètres 95 centim. de large sur 5 mètres 30 centim. de haut. Ces Messieurs, animés seulement du désir de sauver d'une destruction imminente d'aussi belles pages, s'en étaient rendus acquéreurs dans l'intention de les céder à leur ville natale ou au gouvernement, lorsque le moment favorable se présenterait. On ne saurait faire trop d'éloges du désintéressement dont ils ont usé envers la ville de Lyon: ils ont fait abnégation de leurs intérêts privés, pour que ces chefs-d'œuvre restassent désormais l'ornement du Musée de Lyon. Une restauration exigée par quelques détériorations provenant de l'ancienneté de ces tableaux a été exécutée avec un rare bonheur par M. Christophe, qui, en cette circonstance, a révélé un talent aussi complet que modeste.



LA commission des auteurs dramatiques vient de prendre un de ces partis extrêmes auxquels les individus ou les sociétés qui les conçoivent devraient réfléchir mûrement avant de les arrêter.

Cette commission, dont nous commençons par contester la légalité (toute société qui n'est pas reconnue par une loi, est illégale), vient de mettre à l'interdit le théâtre de Rouen, sous prétexte que ce théâtre accueille les représentations d'une compagnie italienne et d'un opéra allemand. Sans contester à MM. les auteurs le droit de refuser l'autorisation de représenter leurs œuvres, nous ne pensons pas que de pareilles mesures soient complètement dans leurs intérêts. Si les théâtres de province se ruinent, cela tient sans doute à plusieurs causes auxquelles les auteurs ne peuvent rien, et il est bien loisible à ces pauvres théâtres de chercher fortune là où ils espèrent la rencontrer. Il est vrai de dire encore que jusqu'ici les compagnies italiennes n'ont été que de malheureuses spéculations. Raison de plus pour ne pas aggraver le mal. MM. les auteurs se plaignent que les représentations des ouvrages étrangers nuisent aux représentations de leurs propres œuvres, et c'est dans un but d'intérêt personnel qu'ils ont prononcé l'interdit contre le théâtre de Rouen, qui ne sera pas le seul sans doute.

Que dirait cependant la commission dramatique, puisque commission il y a, si les théâtres de la province se contentaient des opéras étrangers et de l'ancien répertoire? On nous dira qu'il n'y a pas de théâtres sans auteurs; nous répondrons qu'il n'y a pas d'auteurs dramatiques sans théâtres. Et si la province en est réduite au piteux état que tout le monde déplore, au nombre des mille raisons qui ont amené sa ruine, on pourrait placer en première ligne le misérable répertoire dramatique et lyrique qu'on nous expédie tout fabriqué de Paris. Autrefois les auteurs n'avaient pas les mêmes prétentions d'argent, mais ils avaient l'art de faire de bonnes pièces, et cela valait beaucoup mieux.

Le Rédacteur en chef, F. LAUGIER.

Les Bureaux de L'ARTISTE, rue de la Préfecture, 6, sont provisoires; à partir du 25 juin proch., l'Administ. centrale du Journal sera transportée rue de l'Arbre-Sec, 31.

Tirage, 4,000 exemplaires.

COURS GÉNÉRAL DE LA BOURSE DE PARIS,

Pour les Fonds publics, les Chemins de fer, les Canaux, les Changes, les matières d'or et d'argent,

Publié par JACQUES BRESSON.

Ce Cours est adopté par MM. les banquiers, financiers, négociants, capitalistes, des villes de commerce de l'Europe; il arrive à Lyon *franco* aussi vite que les lettres. Prix: 18 fr. pour six mois, 36 fr. pour un an.

COURS GÉNÉRAL DES ACTIONS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES,

Publié par JACQUES BRESSON.

Ce Cours paraît format in-folio les 15 et 30 de chaque mois. Prix: 6 fr. par an. *Nota.* Ce Cours est envoyé *gratis* à tous les abonnés du Cours général de la Bourse.

Histoire financière de la France,

Par Jacques BRESSON.

2^e ÉDITION. — 2 forts vol. in-8°. — Prix: 15 francs.

Toutes ces publications se trouvent à la maison de commerce de JACQUES BRESSON, 16, rue Notre-Dame-des-Victoires, à Paris. (59)



BERLINES-POSTES

DU COMMERCE,
LE COMTE ET C^o,

DE LYON A PARIS,

par

Châlon, Auxerre et Fontainebleau.

Correspondance directe

Avec les bateaux à vapeur les PAPIN,
DE LYON A CHALON.

Ce nouveau service en poste, sans changement de voiture, et par des diligences élégantes et commodes, à coupé, intérieur, rotonde à quatre places, et cabriolet d'impériale, se fait avec une rapidité que l'on n'avait pas encore obtenue sur cette route.

Départs tous les jours de Lyon

par les bateaux à vapeur les PAPIN de la Saône, et par diligences, en cas d'interruption du service par eau.

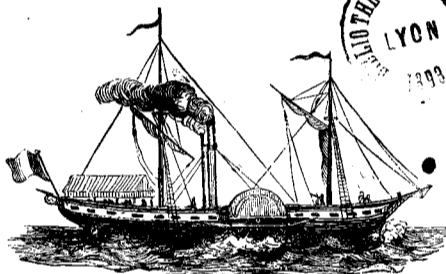
Bureaux pour l'enregistrement des voyageurs et des marchandises:

- A LYON, rue Ste-Marie, 6, à l'angle de la place des Terreaux;
- A CHALON, hôtel des Trois-Faisans;
- A PARIS, rue Croix-des-Petits-Champs, 12, à côté du passage Véro-Dodat, près le Palais-Royal. (52)

HOTEL D'AVIGNON.

On loue des chambres au jour et au mois. A toute heure, dîners à 1 f. 25 c. et au-dessus, plus à la carte. Grande rue Mercière, n° 56, au fond de l'allée, vis-à-vis de la rue Thomassin. (50)

Compagnie du Sirius.



LE SIRIUS,

Se rendant à Avignon

EN DIX HEURES DE MARCHÉ,

Se charge des Passagers aux prix suivants:

BEAUCAIRE et AVIGNON,

Premières 6 fr., Secondes 4 fr.

VALENCE,

Premières 4 fr., Secondes 2 fr.

Départ du quai de la Charité.

Les Bureaux sont quai Monsieur, 119. (55)

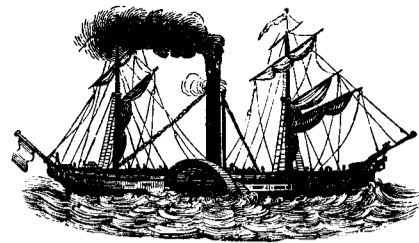
Au Parisien.

A. BERTOMÉ,

TAILLEUR DE PARIS,

Galerie de l'Argue, 70.

Magasin d'Habilllements confectionnés, Draperies et Nouveautés. — En 30 heures on livre un Habit commandé; — en 10 heures un Pantalon; — et en 8 heures un Gilet. — Grande provision de Paletots d'été pour hommes, à 7 fr. 95 c. (57)



Compagnie générale

DES BATEAUX A VAPEUR.

SERVICE SPÉCIAL

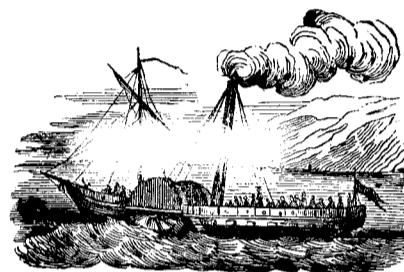
ENTRE LYON ET VALENCE.

DÉPARTS TOUS LES JOURS

du port de la Charité, à 11 heures du matin.

BUREAUX: { Place des Terreaux, 16;
Quai de la Charité, 28.

(54)



SERVICE

De Lyon à Aix-les-Bains ET CHAMBÉRY,

PAR BATEAUX A VAPEUR EN FER.

CHANGEMENT DE SERVICE.

Départs tous les jours, le dimanche excepté, à sept heures du matin.

BUREAUX: Cours d'Herbouville, 4. (55)

Enseignement Musical.

Mad. Emile Chevè, auteur du *Traité général élémentaire de musique*, prévient les personnes qui désirent apprendre la musique ou la faire apprendre à leurs enfants, qu'étant venue se fixer à Lyon pour y enseigner cet art, elle donnera sa première leçon le *mercredi 2 juin*, à huit heures et demie précises du soir, chez elle, *place Croix-Paquet, n° 11, maison Ricard*, escalier à gauche, au 5e. Les leçons seront continuées les lundis, mercredis et vendredis, à la même heure.

L'enseignement est divisé en trois degrés, ainsi qu'il suit:

Premier degré, 40 leçons: intonation, mesure, transposition.

Deuxième degré, 40 leçons: modulation, lecture, théorie.

Troisième degré: pratique et perfectionnement, écriture sous la dictée, étude de l'harmonie.

Prix de l'enseignement complet: cent francs payables en trois termes, savoir: 35 fr. après le premier degré, 35 fr. après le deuxième, et 30 fr. après avoir commencé le troisième.

Lorsque plusieurs membres de la même famille s'inscrivent ensemble, il est fait à chacun d'eux une remise d'un cinquième du prix de la souscription.

Une dame ou un enfant peuvent être accompagnés.

Le professeur est tellement certain du résultat de son enseignement, que toute personne qui aura suivi les 40 leçons du premier degré sera libre de retirer son engagement avant de passer au deuxième degré, et sans rien payer pour le premier, si son éducation musicale ne lui paraît pas en rapport avec le temps qu'elle y aura consacré.

Le prospectus se délivre gratuitement chez le concierge. (56)

